

Plan académique de formation au numérique éducatif (formations individuelles et collectives)

2020 - 2021

Présentation générale des dispositifs de formation

Le PAF numérique 2020-2021 propose les éléments suivants :

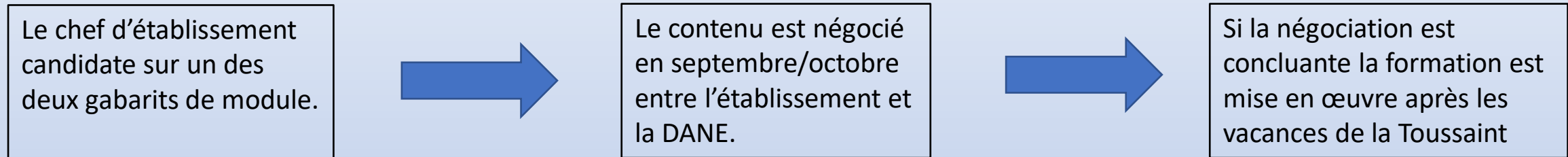
- Des modules de formations collectives (inscription par les chefs d'établissements) qui sont profondément remaniés. Ils ne sont plus thématiques mais **systematiquement négociés** entre l'établissement et la Dane. Ce sont des formations pédagogiques et organisationnelles.
- Des modules de formation thématiques à inscription individuelle directe par les enseignants et qui pour l'essentiel reprennent les thématiques de l'an dernier. Il s'agit d'une démarche de perfectionnement pédagogique personnelle.
- Un dispositif de formations locales d'établissement qui reste inchangé. Il est dédié à la maîtrise des outils et mis en œuvre par des professeurs de l'établissement pour leurs pairs.

Les approches et les contenus transversaux à toutes les formations

L'ensemble des formations DANE, qu'elles soient individuelles ou collectives intègrent systématiquement les contenus suivant :

- Une sensibilisation aux questions de droit (respect du RGPD) et de déontologie dans l'utilisation des outils et des services informatiques.
L'accent est donc particulièrement mis sur les usages reposant sur les services et outils institutionnels proposés par l'Etat, l'académie ou les collectivités. Une présentation de ces outils avec une rentrée par les usages est disponibles sur le site académique.
- Une présentation des ressources institutionnelles (BRNE, Eduthèque...).
- La prise en compte de l'environnement et de la politique numérique de l'établissement.

Le fonctionnement des modules à inscription collective



La négociation sera menée entre le chef d'établissement et son équipe en charge du numérique et un chargé de mission de la Dane. Il portera sur la construction d'un contenu de formation qui prendra en compte :

- les besoins et les demandes de l'établissement,
- et les thématiques proposées par la Dane à la fois pour les contenus mais aussi pour les démarches. Voir pour cela les fiches à partir de la page 9.

Un document de contractualisation sera établi suite à la négociation par la Dane.

IMPORTANT :

- ces modules n'ont pas vocation à faire de la formation aux outils. Celle-ci relève du module de formation interne aux établissements.
- Les formateurs n'opéreront pas de formation, sauf exceptions, sur des outils non institutionnels ou qui posent des problèmes juridiques ou déontologiques.

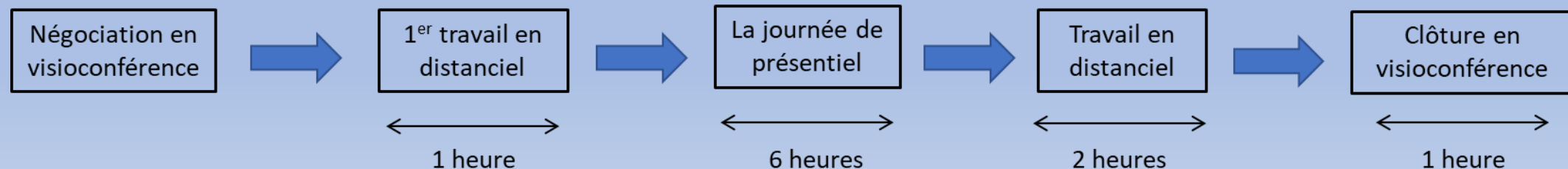
Les objectifs et le fonctionnement des deux modules de formations collectives

- Module 1 : accompagner le projet numérique d'établissement. (1 jour de présentiel / 4 heures de distanciel).

Objectif : Accompagner les établissements qui désirent initier une réflexion sur le projet numérique de leur établissement.

Ce module s'adresse :

- avant tout aux établissements qui désirent soit lancer une réflexion générale sur le projet numérique d'établissement. Compte-tenu du volume horaire consacré à la formation (10 heures/stagiaire) le travail de production d'activité pédagogique sera réduit au profit de présentation d'usages et de services ainsi que des temps de réflexion sur le projet et l'organisation numérique de l'établissement.
- Ce module peut aussi permettre d'initier une équipe d'enseignants qui désirent se lancer dans des pratiques numériques. Dans ce cas il peut être nécessaire de faire une demande de formation numérique locale afin d'initier les stagiaires aux outils avant la formation.



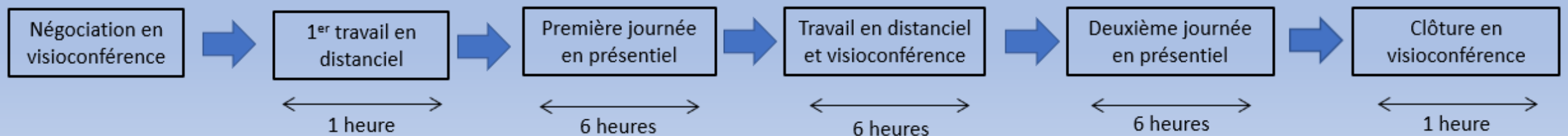
- Module 2 : environnement numérique d'établissement au service de la pédagogie. (2 jours de présentiel et 8 heures de distanciel).

Objectif : Accompagner les établissements qui désirent approfondir une réflexion sur le projet numérique de leur établissement et les enseignants qui désirent construire un projet pour leurs élèves.

Ce module s'adresse aux établissements qui possèdent une pratique déjà ancrée dans le numérique éducatif et propose aux enseignants un environnement numérique déjà en place. Il comprend :

- Une réflexion sur l'environnement et le projet numérique de l'établissement.
- Un travail d'équipe ou individuel de production d'activités pédagogiques avec les élèves.

Afin d'assurer la cohérence de ce module qui s'étale sur un temps assez long (environ 1 trimestre) il est intéressant de s'appuyer sur une des démarches pédagogiques proposées (construction d'un projet pédagogique, « classes inversées », parcours pédagogiques d'approfondissement ou de différenciation, apprendre par le jeu numérique).



Les formations individuelles

Les formations à inscription directe au PAF par les enseignants s'inscrivent dans une démarche :

- personnelle,
- mais aussi d'établissement quand un nombre suffisant d'enseignants a déjà été formé dans l'établissement (cas des ENT par exemple) ou quand il s'agit pour un enseignant précurseur de s'initier à des usages pour en devenir l'ambassadeur dans l'établissement.

Le plan académique de formation au numérique éducatif comprend trois groupes de formation pour le perfectionnement individuel :

- Des formations thématiques animées par les formateurs de la Dane (usages pédagogiques des parcours Chamilo, « Classes inversées », jeux numériques), ainsi que des formations aux ENT Atrium (lycées) et Néo (collèges du 04).
- Des formations thématiques animées par les formateurs Canopé autour d'outils ou de thématiques numériques (par exemple créer des capsules vidéos)
- Des modules qui concernent le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC) et qui mobilisent particulièrement les compétences numériques.

Un cas particulier : des invitations aux événements Canopé (programmes précis non encore connus) seront envoyées aux chefs d'établissements qui pourront s'ils le désirent autoriser leurs enseignants à y participer en bénéficiant de convocations de la Dafip.

Les formations locales d'établissement

Elles obéissent à deux principes :

- Ce sont des formations aux outils et aux services de l'établissement (par exemple, l'utilisation du logiciel de vie scolaire). Il s'agit de formation de premier niveau non-pédagogiques.
- Elles sont organisées de façon totale interne à l'établissement (public, gestion, formateurs).

Elles sont mises en œuvre par des professeurs de l'établissement qui forment leurs collègues. Elles sont obligatoirement de premier niveau et concernent des outils et des services numériques. Le module de formation ne doit pas servir à rémunérer des actions qui relèvent des missions normales du référent numérique.

Ce dispositif de formation est régulé pour s'assurer que les demandes correspondent bien à l'objectif du dispositif et qu'il entre dans l'enveloppe budgétaire disponible. Les heures de formation obtenues peuvent être dispensées tout au long de l'année de manière perlée.

Le chef d'établissement et le correspondant en ingénierie de formation de la DAFIP (CIF) génèrent un dossier de formation après chaque formation effectuée. Le dossier de formation précisera le contenu précis de celle-ci afin que la remontée dans le dossier I-Prof des professeurs soit très explicite.

IMPORTANT : ces formations peuvent, et parfois doivent, être articulées aux demandes de formations collectives afin que la maîtrise élémentaires des outils soit assurée afin de ne pas mettre en danger le déroulé du stage.

Hybridation des apprentissages, « classes inversées »

Cette thématique propose une entrée par la réflexion sur les rapports entre les temps d'enseignement en présence de l'enseignant et ceux qui se déroulent hors de celle-ci, que ce soit dans l'établissement ou au domicile de l'élève. Nous répondrons aux questions suivantes :

- Quelle plus-value peut-elle être apportée par un enseignement hybride ?
- Sur quels principes articuler les temps de présentiel et de distanciel ? Quel choix opérer ?
- Comment assurer au sein de l'établissement des pratiques communes qui rendent les pratiques d'hybridation cohérentes et bien comprises et maîtriser par l'ensemble de la communauté éducative.

Une place importante sera donnée à l'analyse de la notion de « Classes inversées » et aux enjeux didactiques qu'elle met en œuvre.

Responsable de la formation : Romain Bourdel-Chapuzot / romain.bourdel@ac-aix-marseille.fr

Culture numérique au service des projets pédagogiques

Cette thématique propose aux équipes de développer les **compétences numériques** et de les mettre au service de la **communication**, de la **collaboration**, de la **mutualisation** et de la **pédagogie par projets**. Des applications multimédias et collaboratives seront appréhendées pour développer la **créativité**, la **collaboration**, la **motivation** et favoriser la **différenciation**.

Il s'agira de mettre en activité les élèves en présentiel et en distanciel au travers de la création de contenus et de publications multimédias (webmagazines, textes collaboratifs, images interactives, vidéos et audios...).

Une réflexion transversale, s'appuyant sur les apports des **sciences cognitives**, s'engagera autour des **projets** pour motiver les élèves, les valoriser par des publications, les rendre autonomes et créatifs et installer des réflexes de collaboration à distance et en classe.

Public ciblé : Professeurs des collèges, SEGPA et des lycées souhaitant faire évoluer leurs pratiques et souhaitant s'appuyer sur le numérique pour assurer la continuité pédagogique dans et hors la classe dans le cadre de l'hybridation de l'enseignement qui s'annonce.

Responsable de la formation : Pascale Michels / pascale.michels@ac-aix-marseille.fr

Apprendre par les jeux numériques

Cette thématique a pour objectif d'accompagner les équipes souhaitant mettre en place un projet utilisant les jeux numériques (jeux sérieux, ludification, escape games).

Les formateurs accompagnent l'équipe pour :

- étudier la faisabilité du projet de jeu numérique dans l'établissement (aspects techniques et organisationnels)
- définir le type de jeu numérique pertinent pour le projet
- rechercher, adapter ou construire les ressources ou dispositifs ludiques
- organiser le dispositif pédagogique

A noter : cette formation sera adaptée sur le plan de ses contenus pour les équipes qui ont suivi la formation *Esprit critique, sciences et société*.

Responsable de la formation : Anne Wix / anne.wix@ac-aix-marseille.fr

Favoriser l'autonomie, échanger, évaluer, différencier, collaborer :

Chamilo, une plateforme au cœur des usages pédagogiques

Plateforme libre et personnalisable d'apprentissage à distance compatible avec le règlement général sur la protection des données (RGPD), Chamilo est mise à disposition et hébergée par l'académie dans le cadre de son offre de service numérique. Elle est accessible via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Cette thématique propose :

- de s'initier aux particularités de l'apprentissage à distance et de l'hybridation ;
- de réaliser des parcours numériques mêlant, entre autres, consultation organisée et échange de ressources, évaluation, interactions entre pairs ;
- de diversifier les types d'usages, collectif / différencié, collaboratif / individuel, consultation / interaction, synchrone / asynchrone.

Les nombreuses fonctionnalités disponibles font de cette plateforme un outil propice à la mise en œuvre de la démarche de projet, à la modalité "Classe inversée", à la consolidation de la liaison pédagogique entre l'établissement et le domicile.

Les formations proposées font partie d'un dispositif complet d'assistance et d'accompagnement à distance au quotidien à destination de tous les personnels de l'académie.

Pour en savoir plus : <http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/chamilo>

Responsable de la formation : Guillaume Fosset / guillaume.fosset@ac-aix-marseille.fr

Construire et utiliser l'environnement numérique de l'EPL (collège ou lycée)

L'introduction de nouveaux matériels, de nouveaux services et de nouvelles ressources dans l'environnement numérique des établissements doit être l'occasion de se réinterroger sur les usages numériques des élèves dans le contexte concret de l'établissement scolaire qui accueille la formation.

L'objectif de cet axe de formation est de récapituler les grands types d'usages pédagogiques autour de ces outils et de créer une cohérence dans les usages. Il invite à s'interroger sur les pratiques numériques réelles dans l'établissement et les modalités d'utilisation de l'offre de service et d'outils que celui-ci a mis en place.

Une attention particulière est portée sur l'intégration des outils et services proposées par les collectivités territoriales et qui doivent être déployés dans l'établissement : tablettes ou classes mobiles, ENT.

Il est important de noter que cette approche ne se résume pas à une prise en main technique de l'outil tablette ou de l'ENT mais qu'elle est avant tout pédagogique et organisationnelle. Il ne peut, par exemple, y avoir mise en route et/ou découverte des outils le jour de la formation. Afin de laisser le champ libre aux objectifs fondamentaux de la formation il reviendra à l'établissement d'avoir organisé au préalable cette découverte. Il pourra pour cela par exemple faire appel au module des formations locales.

L'approche pédagogique du groupe insiste sur la mise au clair des axes d'usages en rapport avec l'offre de service que l'établissement choisi de proposer. Les exemples donnés robustes, mettant en lumière la facilité accrue de ces usages dans ce nouveau contexte numérique. Ces pratiques inspirantes proposées seront issues de plusieurs disciplines et serviront d'inspiration pour la construction du projet propre des professeurs..

Responsables du groupe de formation : Jean-Baptiste Civet (collègue) et Géraldine Carreno (lycée)